

Syndicat mixte de préfiguration d'un Parc naturel régional et d'aménagement des Baronnies provençales

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

N°30-2007

L'an deux mille sept, le 30 novembre à dix-sept heures, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du 20 novembre 2007, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sahune sous la Présidence de Monsieur Hervé RASCLARD.

Membres en exercice : 44
Membres présents: 28 (quorum atteint)
Pouvoirs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 32

Présents(es)

Jean-Claude ARMAND,
Paul AUMAGE,
Gérard AZIBI,
Claude BAS,
J-Marie BERTRAND,
Roger BESSON,
Marc BONNARD,
Robert BOUTOUX,
Pierre ETIENNE,
Michèle EYBALIN,

André FELIX,
Anne-Marie GROS,
Dominique GUEYTTE,
Laurent HARO,
Bruno LAGIER,
Bernard LANTEAUME,
Anicq LECOCQ
Nadia MACIPÉ,
Patricia MORHET-RICHAUD,
Christine NIVOU,

Gérard PEZ
Claude QUENTIN
Hervé RASCLARD,
Jean-Louis REY,
Nicolas ROSIN,
Michel TACHE,
Jeanine THAIN,
Eliane TERRAS,

Pouvoirs :

Jean-Pierre BUIX pouvoir à Pierre ETIENNE, Marie BOUCHEZ pouvoir à Christine NIVOU, Jean-François SIAUD pouvoir à Roger BESSON, Gérard BERTRAND pouvoir à Michèle EYBALIN,

Excusés(es)

Jean-Pierre BUIX, Bérengère ANDRE, Marianne ORY, Pierre JOLY, Jean-François SIAUD, Pierre COMBES, Marie BOUCHEZ, Christian BRUN, Michel GRÉGOIRE, Max VASELI, Xavier TRIEST, Bernard BUIS, Jean-Louis PELLOUX, Eliane GIRAUD, Etienne STOCK Sous-Préfet de Nyons, Jean-Pierre SAVY Préfet des Hautes-Alpes,

Objet : Présentation du programme régional PACA Aster Bois

Exposé des motifs

La Région PACA veut faire converger ses politiques publiques en faveur des énergies renouvelables avec des initiatives valorisant une identité, une appartenance, une dynamique territoriales permettant de développer l'originalité, la créativité et la proximité qui font la force du local. L'appel à candidature ASTER bois du programme AGIR a principalement pour objectifs globaux :

- De fédérer l'ensemble des acteurs de la filière : les producteurs, les transformateurs ou prestataires intermédiaires et les utilisateurs;
- De structurer localement les filières d'approvisionnement en combustible bois sous forme de plaquettes ;
- De développer des installations de chaufferies automatiques au bois déchiqueté sur un territoire de projets.

Ce schéma doit permettre de structurer de façon durable l'ensemble de la filière bois de l'amont à l'aval des projets.

Actuellement, le Pays Une Autre Provence a déposé sa candidature au programme Aster Bois pour l'ensemble de son territoire. Une partie du territoire des Baronnies Provençales est donc concernée par cette candidature. Compte tenu du projet de Charte Forestière des Baronnies Provençales, il semblerait opportun d'étendre le périmètre du projet ASTER Bois, pour travailler sur la structuration de la filière bois sur l'ensemble du territoire des Baronnies Provençales.

Le Président propose d'autoriser le bureau à participer, développer des partenariats, conventionner ou signer tout acte relatif au projet ASTER Bois, au regard des nouveaux éléments pouvant être apportés dans les prochains mois, notamment la possibilité d'étendre le travail à l'ensemble du territoire du Syndicat Mixte.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le comité syndical accepte la proposition du Président et autorise le bureau à délibérer sur ce projet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD